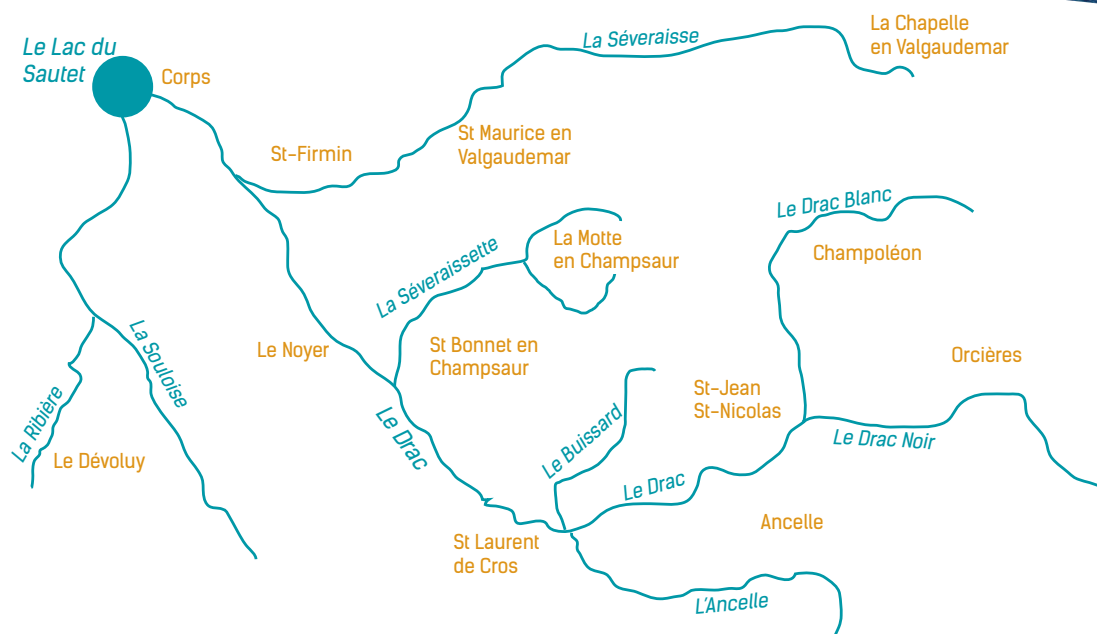


Contrat de rivière² du Drac amont

2021-2026



Ils vont mettre en oeuvre les actions du Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 :

- la CLEDA (Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont), établissement public d'aménagement et de gestion des eaux
 - la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar • la Communauté de Communes de la Matheysine
 - les communes (Aubessagne, Le Dévoluy, Forest-Saint-Julien, Le Glaizil, La-Chapelle-en-Valgaudemar, Le Noyer, Orcières, Poligny, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Firmin, Saint-Jacques-en-Valgaudemar, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Saint-Julien-en-Champsaur, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Léger-les-Mélèzes, Saint-Maurice-en-Valgaudemar) • Le Département 05 • la Chambre d'agriculture 05 • le SIENAD (Syndicat Intercommunal d'Exploitation de la Nappe Alluviale du Drac) • les ASA (structures d'irrigation locales)
 - la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques 05 • l'Université Nice-Côte d'Azur • la Maison du tourisme Champsaur Valgaudemar.
- Avec l'aide financière de :** l'Europe, l'État, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Hautes-Alpes

En 2020, les acteurs du Drac amont ont décidé de
afin de poursuivre leur gestion concertée de l'eau et

👍 Pourquoi & comment ?



Pourquoi ?

Ressource en eau

Malgré les nombreux efforts déjà réalisés, la **ressource en eau reste fragile**. Des tensions sur la ressource en eau sont récurrentes entre les usagers (eau potable, irrigation, hydro-électricité...), du fait des pressions de prélèvements et des sécheresses successives qui, dans un contexte de changement climatique, pourraient s'accroître.

Comment ?

26 actions sont prévues dans le Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 pour gérer durablement la ressource en eau afin de satisfaire tous les usages (eau potable, irrigation, besoins des milieux naturels...) en tenant compte du changement climatique. Ces actions concernent notamment :

- Des **travaux de réfection et de modernisation des réseaux et des réservoirs d'alimentation en eau potable** sur **X** communes.
- Des **travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux d'irrigation** portés par les ASA du territoire (structures d'irrigation locales).
- Une **étude d'amélioration des connaissances** du fonctionnement hydrologique du bassin versant du Drac amont et **conception d'outils de prévision et de gestion**.
- ... etc



Réservoir Fontenil à Saint-Bonnet-en-Champsaur



Pourquoi ?

Qualité des eaux

Même si la qualité des eaux s'est améliorée grâce à l'assainissement dans les communes, elle reste encore soumise à des pressions de pollutions, notamment en été avec l'essor touristique et quand le niveau des cours d'eau est au plus bas (baisse de la capacité de dilution).

Comment ?

25 actions sont prévues dans le Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 pour contribuer au bon état des cours d'eau en tenant compte du changement climatique, notamment :

- Des **travaux d'amélioration des réseaux de collecte et du traitement des eaux usées** (amélioration, renouvellement et création de stations d'épuration) sur 13 communes.
- La poursuite du suivi qualité via un **observatoire** réalisé par le Département de Hautes-Alpes.
- La mise en conformité des **systèmes d'assainissement non collectif**.



Station d'épuration sur la commune de la Motte-en-Champsaur réalisée dans le cadre du 1^{er} Contrat de rivière

Le contrat de rivière, qu'est-ce que c'est ?

👍 C'est un outil contractuel et opérationnel entre des maîtres d'ouvrage (communes, intercommunalités, CLEDA, ASA, Département...) et des partenaires financiers (Europe, Etat, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Départements des Hautes-Alpes).

👍 C'est un outil co-construit et partagé par les acteurs et les usagers du territoire en faveur de la gestion et de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

pour le Drac amont

s'engager pour 6 ans dans un 2^{ème} Contrat de rivière (2021-2026)
des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Drac amont.



Hydromorphologie / inondations /
biodiversité

Les opérations de restauration des cours d'eau et de rééquilibrage du transport solide menées en 2013-2014 (1^{er} Contrat de rivière) ont permis de régénérer les richesses écologiques du Drac amont et de garantir une meilleure protection des personnes et des biens contre les inondations. Des actions doivent être poursuivies au regard notamment du changement climatique et des phénomènes hydrologiques qui incitent à une vigilance sur le bon fonctionnement des cours d'eau pour protéger les personnes et les biens.

Comment ?

6 actions sont prévues dans le Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 pour garantir le bon fonctionnement et la protection des personnes et des biens, notamment :

- Une **étude globale sur les systèmes d'endiguement**.
- Le **renforcement des protections de berges** sur 4 sites.

11 actions sont programmées pour préserver et valoriser les milieux aquatiques, notamment :

- La réalisation d'un **Plan de Gestion Stratégique des zones humides**.
- 3 opérations de **restauration des zones humides et des adoux** (résurgences de la nappe souterraine, les adoux constituent des bras annexes au lit des cours d'eau et sont des lieux privilégiés pour les poissons).
- Des actions pour **restaurer la continuité piscicole** sur le bassin, c'est-à-dire pour permettre aux poissons de mieux circuler pour se reproduire.



La Séveraisse dans le Valgaudemar

Sensibilisation /
Promotion du territoire

Pour réussir à protéger ensemble les cours d'eau, il est aujourd'hui nécessaire de **mieux communiquer auprès des habitants**. Des rivières mieux comprises, mieux valorisées, ce sont des rivières mieux aimées et mieux respectées. La conscience environnementale et le souci d'un cadre de vie plus naturel favoriseront ce respect de nos cours d'eau. La communication basée sur l'incitation à moins consommer d'eau et à mieux respecter la biodiversité de nos cours d'eau trouvera donc dans les actions de ce Contrat de rivière une résonance à cette nouvelle conscience environnementale et sociétale.

Comment ?

4 actions de communication et de promotion du territoire sont prévues dans le Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 notamment :

- La définition d'une **stratégie et d'un plan de communication grand public**.
- La **valorisation récréative et environnementale** du territoire en s'appuyant sur l'eau et les richesses des milieux aquatiques.
- ... etc



Animation / Gouvernance

L'animation partenariale est un gage de réussite du Contrat. Le rôle de la CLEDA, établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Drac amont, est essentiel pour conduire, coordonner et suivre les études et travaux.

Ses compétences sont donc amenées à se consolider en s'appuyant sur les différents opérateurs locaux : les communes, les Communautés de communes, le monde agricole, les associations... pour répondre aux enjeux de l'eau sur le territoire.

Comment ?

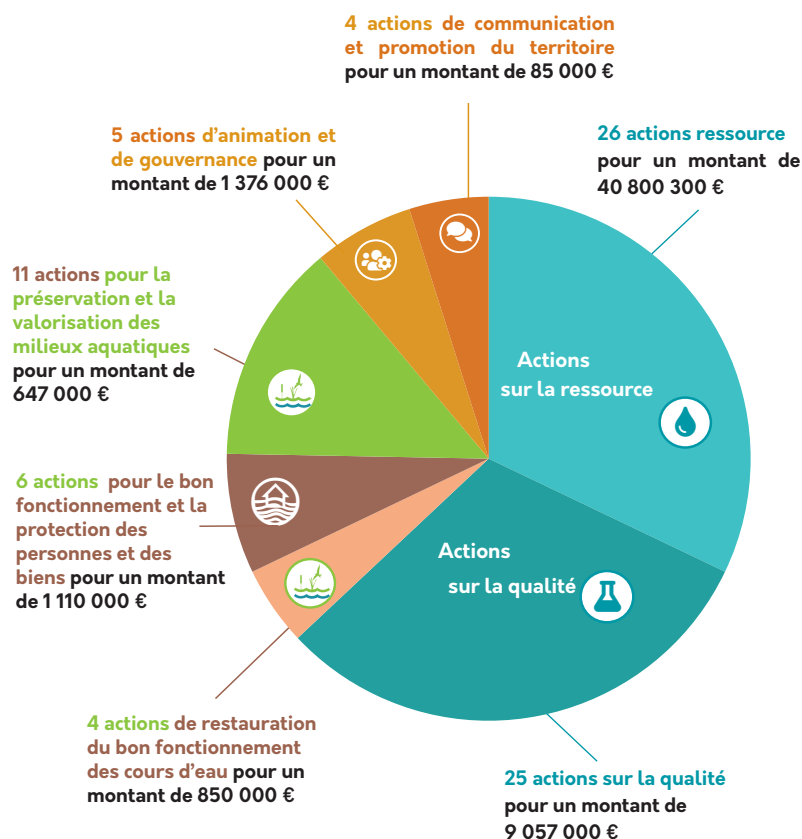
5 actions sont prévues dans le Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 pour travailler de manière concertée sur les cours d'eau et renforcer l'accompagnement technique des projets :

- L'appui technique et financier à des **projets d'hydraulique agricole**.
- La **mutualisation** des services intercommunaux dans le domaine de **l'eau potable et de l'assainissement**
- Le maintien du **rôle actif de la CLEDA**.



Vous pouvez retrouver le détail des 81 actions du Contrat de rivière dans le document – téléchargeable sur **www.cleda.fr**

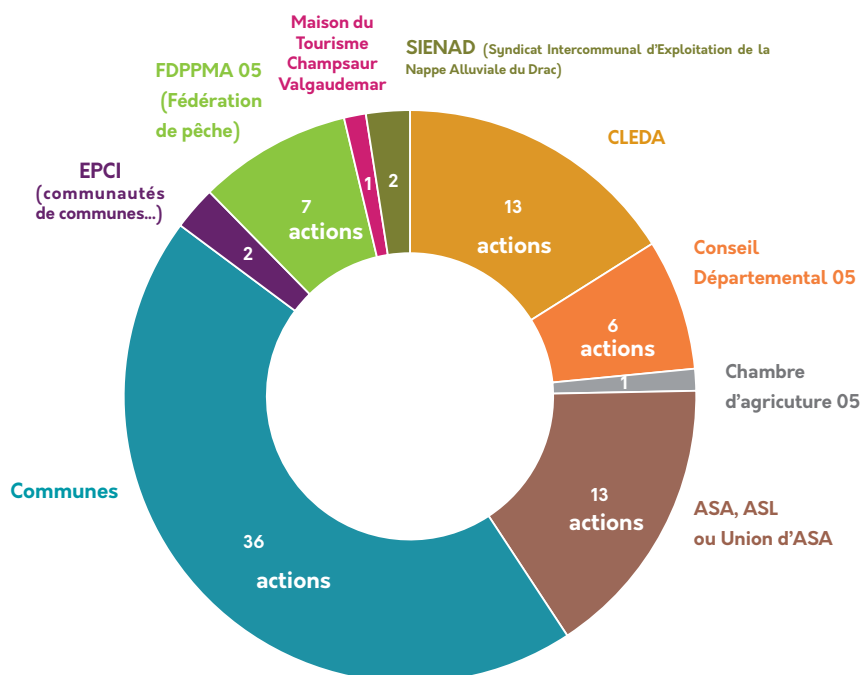
Le Contrat de rivière Drac amont *en quelques chiffres*



€ Montant global du Contrat de rivière n°2 du Drac amont : 53 925 300 € soutenus financièrement par :



81 actions portées par différents maîtres d'ouvrage



Le Contrat de rivière Drac amont est animé par l'EPAGE :

Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont - Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Place Waldems - 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur
Tel : 04 92 24 02 05 - contact@cleda.fr - www.cleda.fr

